

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE CORSE

Résidence « LESIA » - Avenue de la Libération
20418 BASTIA CEDEX 9
Tél : 04.95.32.33.65

ARRETE N° 2025-10

PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS DE CATEGORIES B ET C,
RELEVANT DU CHAMP DE COMPETENCE DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE-CORSE,
EN APPLICATION DES ARTICLES L311-2, L313-4, L452-34 A L452-36, ET L325-38 A L325-46 DU CODE GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE,
TRANSMISES PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

(Période du 04 avril au 10 avril inclus)

La Présidente du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE,

- Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L311-2, L313-4, L452-34 à L452-36, et L325-38 à L325-46,
- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 14,
- Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories B et C, transmises par les collectivités territoriales du département de la HAUTE-CORSE, enregistrées au Secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, pour la période du 04 avril au 10 avril inclus,
- Considérant que, les articles L313-4 et L452-34 à L452-36 du code général de la fonction publique, ont confié le soin aux Centres Départementaux de Gestion d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de la Fonction Publique Territoriale.

ARRETE

ARTICLE 1° : Les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories B et C, relevant du champ de compétence du CDGFPT de la Haute-Corse, en application des articles L313-4 et L452-34 à L452-36 du code général de la fonction publique sus visé, (comportant 06 déclarations) sont arrêtées, pour la période du **04 avril au 10 avril 2025 inclus**, ainsi qu'il suit :

N° ENR.	DATE DE RECEPTION	COLLECTIVITES ET ETS PUBLICS	POSTES DECLARES	CREATION - VACANCE	CAT	FILIERE	TC TNC	OBSERVATIONS
2025-060	07/04/25	SYVADEC	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe -Agent de recyclerie mobile -	création	C	2	TC	R/Mutation R/Détachement R/Contrat
2025-061	08/04/25	COMMUNE DE SPELONCATO	Rédacteur territorial -Secrétaire général de mairie -	création	B	1	TNC 17h30	R/Promotion Interne intégration SGM
2025-062	10/04/25	PARC NATUREL REGIONAL DE CORSE	Adjoint territorial du patrimoine -Service Education et sensibilisation -	vacance	C	4	TC	R/Direct R/Mutation R/Détachement R/Contrat
2025-063	10/04/25	PARC NATUREL REGIONAL DE CORSE	Agent de maitrise territorial -Pôle montagne et conservation -	création	C	2	TC	R/Liste d'Aptitude R/Promotion Interne R/Mutation R/Détachement
2025-064	10/04/25	PARC NATUREL REGIONAL DE CORSE	Agent de maitrise territorial -Pôle montagne et conservation -	création	C	2	TC	R/Liste d'Aptitude R/Promotion Interne R/Mutation R/Détachement
2025-065	10/04/25	PARC NATUREL REGIONAL DE CORSE	Agent de maitrise territorial -Pôle montagne et conservation -	création	C	2	TC	R/Liste d'Aptitude R/Promotion Interne R/Mutation R/Détachement

ARTICLE 2° : En application des articles L313-4 et L452-34 du code général de la fonction publique sus visé, l'autorité territoriale pourvoit l'emploi créé ou vacant en nommant l'un des candidats inscrits sur une liste d'aptitude établie en application des articles L325-38 à L325-46 ou l'un des fonctionnaires qui s'est déclaré candidat par voie de mutation, de détachement, d'intégration directe ou, le cas échéant et dans les conditions fixées par chaque statut particulier, par voie de promotion interne et d'avancement de grade.

ARTICLE 3° : Le présent arrêté fera l'objet d'une transmission à Monsieur le Préfet du département de la HAUTE-CORSE, Messieurs les Sous-préfets des arrondissements de CALVI/CORTE, ainsi que d'une publication sur le site internet du CDG www.cdg2b.com et d'un affichage au siège administratif du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, aux endroits habituels normalement réservés à cet effet.

Fait à BASTIA,

Le 11 avril 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-282020015-20250411-2025-10-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025

